

CMMC
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE RESTREINTE du 11 février 2011

OUVERTURE DE LA SEANCE : 12 H 40

Etaient présents :

Mmes : Anne Brogini, Maria Ghazali, Héloïse Hermant, Silvia Marzagalli, Valérie Pietri.

MM : Arnaud Bartolomei, Eric Bailly, Olivier Bouquet, Jean-Pierre Darnis, Xavier Huetz de Lempis, Joseph Martinetti, Jean-Pierre Pantalacci, Jean-Paul Pellegrinetti.

Absents excusés :

Maria-Aline Barrachina, Pierre-Yves Beaurepaire, Luis Martin, Véronique Mérieux.

Cette Assemblée générale est restreinte aux seuls enseignants-chercheurs en activité. L'ordre du jour ne porte que sur un seul point : élection d'un EC pour compléter le Conseil de Laboratoire, suite au départ d'Alain Ruggiero qui a fait valoir ses droits à la retraite au 31.12.2010.

Conformément à l'art. 5 des statuts du CMMC, « Tout membre du Conseil démissionnaire [...]est remplacé dans un délai de quatre mois par voie d'élection pour la durée du mandat restant à couvrir ».

Silvia Marzagalli fait état de la seule candidature reçue, celle de Valérie Piétri.

Valérie Piétri est élue à l'unanimité.

La séance est levée à 13h00.

Fait à Nice, le 12 février 2011.